Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

du 8 juillet 2003

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: *Instromet B.V., Silvolde (NL)*

Requérant: *Instromet B.V., Silvolde (NL)*

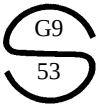

Correcteur thermomanométrique électronique et à pouvoires calorifiques pour compteurs de gaz
Type: 2000

Calculatrice
Type: 2000
Plage d'utilisation en température ambiante: –10 °C à +40 °C

Transmetteur de température Pt 100
Type: 3144P — Fabricant: Rosemount
Plage d'utilisation en température ambiante: –10 °C à +40 °C
Types: EJA 110, 310, 320 — Fabricant: Yokogawa
Plage d'utilisation en température ambiante: –25 °C à +55 °C

Transmetteur de pression
Types G 1151 AP et GP — Fabricant: Rosemount
Plage d'utilisation en température ambiante: –10 °C à +50 °C
Etendue de pression: 0.9 bar à 100 bar

Types: 2088 A et 3051 CA — Fabricant: Rosemount
Plage d'utilisation en température ambiante: –10 °C à +40 °C
Etendue de pression: 0.8 bar à 250 bar

Types: EJA 310, 430, 510, 530 — Fabricant: Yokogawa
Plage d'utilisation en température ambiante: –30 °C à +60 °C
Etendue de pression: 0.8 bar à 140 bar

La calculatrice munie des transmetteurs de pression et de température constitue le correcteur thermomanométrique électronique. Ces trois éléments forment un tout et sont vérifiés comme un appareil unique.

8 juillet 2003

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:

Le directeur, Wolfgang Schwitz